

Les chiffres clés du mois

700 % : C'est l'augmentation de la demande de DPOs (Data Protection Officers), reflétant l'importance accrue de la conformité en matière de protection des données dans les organisations.

Environ 47% : C'est le pourcentage d'organisations qui ont effectué des mises à jour sur leurs politiques de cookies, et 80% ont mis à jour leur politique plus d'une fois par an.

2.7 millions de dollars : C'est le budget moyen consacré à la confidentialité, marquant une augmentation de 13% par rapport à l'année précédente.

Actualités

Total Energies équipe ses employés avec l'IA générative Copilot sur Microsoft 365.

8 startups de l'IA retenues sur des projets pour l'île de France par Valérie Pécresse.

Affaires publiques et lobbying : les professionnels du secteur publient un guide RGPD en concertation avec la Cnil

La Cnil a prononcé quinze nouvelles sanctions dans le cadre de la procédure simplifiée depuis janvier 2024

La Cnil enquête sur la fuite de données chez France Travail et fournit des conseils pour se protéger

France Travail a subi une cyberattaque entraînant une fuite de données pouvant affecter jusqu'à **43 millions de personnes**.

Les **données personnelles concernées** par la fuite chez France Travail comprennent les noms et prénoms, les numéros de sécurité sociale, les identifiants France Travail, les adresses e-mail et postales, ainsi que les numéros de téléphone. Les informations disponibles à ce stade indiquent que les mots de passe et les coordonnées bancaires ne sont pas touchés par cette cyberattaque.

Si vous êtes une personne concernée, la Cnil vous recommande :

- D'être particulièrement vigilant envers les messages (SMS, e-mails) que vous pourriez recevoir, surtout s'ils vous pressent d'agir rapidement, comme effectuer un paiement ;
- Ne jamais partager vos mots de passe ou coordonnées bancaires ;
- En cas de doute, évitez d'ouvrir les pièces jointes et de cliquer sur les liens dans les messages ; préférez accéder directement au site officiel via votre navigateur habituel ;
- Surveillez régulièrement l'activité sur vos différents comptes ;
- Consultez le site cybermalveillance.gouv.fr pour obtenir des conseils afin de vous protéger contre l'usurpation d'identité ;
- Assurez-vous d'utiliser des mots de passe suffisamment robustes pour votre messagerie, vos comptes bancaires et autres services importants (impôts, sites de commerce en ligne, etc.).

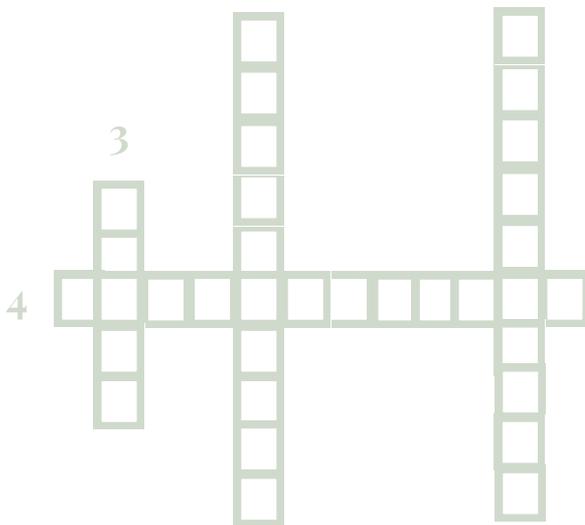
Bien que la fuite de données ne semble pas concerner les mots de passe ou les coordonnées bancaires selon les informations actuelles de la Cnil, il est possible que les données compromises soient combinées, par des acteurs malveillants, avec d'autres informations issues de fuites de données antérieures. Par conséquent, la vigilance est essentielle non seulement dans les prochains jours, mais aussi à plus long terme.

Astuce RGPD - Comment se mettre en conformité ?

Conformément à l'article 6 du RGPD, le traitement n'est licite que si, au moins une des conditions suivantes est remplie :

- la personne concernée a consenti au traitement de ses données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques;
- le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée;
- le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale;
- le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée;
- le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public;
- le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis.

Les mots croisés du RGPD



1. Droit de refuser l'utilisation de ses données personnelles
2. Droit de supprimer ses données personnelles
3. Autorité administrative sur la communication
4. Obligation du responsable de traitement

Réponses aux mots croisés de la Newsletter de février 2024 :

1. Rectification
2. Licéité
3. Cnil
4. Rapport



Le saviez-vous ?

Cnil, avocat, ou DPO : qui contacter ?

Contactez la Cnil : Vous pouvez contacter la Cnil pour déposer une plainte concernant la protection des données personnelles, pour obtenir des conseils, ou pour signaler une violation de données.

Contactez un avocat : Si vous avez besoin de conseils juridiques plus spécifiques ou si vous envisagez de prendre des mesures juridiques contre une organisation qui a violé vos droits de protection des données, un avocat ayant une activité dominante en protection des données personnelle peut être le meilleur choix.

Contactez un DPO : Si vous êtes en interaction avec une organisation qui dispose d'un DPO, vous pouvez les contacter directement pour des questions concernant la manière dont la société traite vos données personnelles.

Retrouvez le cabinet

Le **2 avril 2024**, retrouvez Me Cohen du cabinet DC Avocat au **DPO Forum France 2024**.

Le **9 avril 2024**, retrouvez Me Cohen à la **matinée du DPO** à la maison du barreau.

Le **Samedi 27 avril**, Me Cohen sera au **forum Métier du collège Jean Jaurès**.

Le **Dimanche 28 avril**, Me Cohen vous retrouvera à la **fête du printemps "Les mômes du palais"** au Parc de Saint Cloud.

Cette newsletter est éditée par Maître Debora Cohen :

Site : www.dcavocat.com

P. : +33 (0) 6.50.08.23.47

Mail : debora.cohen@dcavocat.com

